

qu'il soit résolu également que la municipalité d'Edmundston accepte d'émettre des chèques postdatés à l'ordre de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick sous la forme et aux dates exigées, en remboursement du capital et des intérêts sur ces débentures.

Proposée par Louis Lavoie. Appuyée de Michel Dubé. Adoptée

2006-119 M. Gérald Morneau propose qu'une demande soit faite à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités afin de modifier les montants d'emprunts par service municipal et par terme pour un total de 37,000\$, en rapport avec l'ordre en conseil #04-14, conformément au document préparé par le service des finances en date du 19 septembre 2006.
Appuyée par Don Moreau. Adoptée.

2006-120 M. Gérald Morneau propose qu'une demande soit faite à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités afin de modifier les montants d'emprunts par service municipal et par terme pour un total de 212,000\$, en rapport avec l'ordre en conseil #05-34, conformément au document préparé par le service des finances en date du 19 septembre 2006.
Appuyée par Don Moreau. Adoptée.

FOND D'UTILITÉ D'EAU ET D'ÉGOUT

2006-121 Qu'il soit résolu que le secrétaire, le trésorier ou le maire soient autorisés à émettre et à vendre à la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, au nom de la municipalité d'Edmundston des débentures pour la somme en capital de 1,908,000\$ aux conditions proposées par la Corporation, et qu'il soit résolu également que la municipalité d'Edmundston accepte d'émettre des chèques postdatés à l'ordre de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, sous la forme et aux dates exigées, en remboursement du capital et des intérêts sur ces débentures.
Proposée par Gérald Morneau. Appuyée par Don Moreau. Adoptée.

FOND D'UTILITÉ ÉLECTRIQUE

2006-122 Qu'il soit résolu que le secrétaire, le trésorier ou le maire soient autorisés à émettre et à vendre à la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, au nom de la municipalité d'Edmundston des débentures pour la somme en capital de 1,389,000\$ aux conditions proposées par la Corporation, et qu'il soit résolu également que la municipalité d'Edmundston accepte d'émettre des chèques postdatés à l'ordre de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, sous la forme et aux dates exigées, en remboursement du capital et des intérêts sur ces débentures.

Proposée par Gérald Morneault. Appuyée par Don Moreau. Adoptée.

Réunion ordinaire publique du 2 octobre 2006 3

REFINANCEMENTS D'EMPRUNT À LONG TERME

FONDS D'UTILITÉ D'EAU ET D'ÉGOUTS, ZONE 1/EDMUNDSTON

2006-123 Qu'il soit résolu que le secrétaire, le trésorier ou le maire soient autorisés à émettre et à vendre à la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, au nom de la municipalité d'Edmundston, des débentures pour la somme en capital de 146,000\$, aux conditions proposées par la Corporation, et qu'il soit résolu également que la municipalité d'Edmundston accepte d'émettre des chèques postdatés à l'ordre de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick sous la forme et aux dates exigées, en remboursement du capital et des intérêts sur ces débentures.
Proposée par Aldéo Nadeau. Appuyée par Michel Dubé. Adoptée.

FONDS D'UTILITÉ ÉLECTRIQUE

2006-124 Qu'il soit résolu que le secrétaire, le trésorier ou le maire soient autorisés à émettre et à vendre à la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, au nom de la municipalité d'Edmundston, des débentures pour la somme en capital de 549,000\$, aux conditions proposées par la Corporation, et qu'il soit résolu également que la municipalité d'Edmundston accepte d'émettre des chèques postdatés à l'ordre de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick sous la forme et aux dates exigées, en remboursement du capital et des intérêts sur ces débentures.
Proposée par Aldéo Nadeau. Appuyée par Michel Dubé. Adoptée.

PLANIFICATION, RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

APPEL D'OFFRES – PLAN DIRECTEUR D'INTERVENTION ET D'AFFAIRES

2006-125 M. Réal Morneault propose que le Maire et le Secrétaire soient autorisés de signer les documents entre Edmundston et Roche Ltée, soumissionnaire choisit en vertu de la grille d'évaluation de l'appel d'offre #2006-05 en date du 2 février 2006 concernant le Plan Directeur d'intervention et d'Affaires pour le service d'Aqueduc et d'égouts.
Appuyée par Charles Fournier. Adoptée.

Un communiqué est émis afin d'informer la population davantage sur ce dossier.

P'TISO TRAILER PARK – CONSOLIDATION DE TERRAIN

2006-126 M. Aldéo Nadeau propose que le Maire et le Secrétaire soient autorisés à signer les documents entre Edmundston et Killam Investments Inc. concernant la consolidation des lots sur la propriété du P'tiso Trailer Park située sur le chemin Canada, Edmundston (Zone 1).
Appuyée par Gérald Morneault. Adoptée.

Le Conseiller Fournier demande une précision concernant l'évaluation de cette propriété.

LOTISSEMENT EDM. REAL ESTATE LTD – SERVITUDE RUE LEBRUN

2006-127 M. Don Moreau propose que conformément à l'article 56 de la *Loi sur l'Urbanisme*, le Secrétaire soit autorisé à certifier le plan de lotissement No. 39 Edmundston Real Estate Ltd, en date du 28 août 2006 concernant l'obtention d'une servitude d'entreprise de service public.
Appuyée par Louis Lavoie. Adoptée.

INFORMATION GÉNÉRALE

- Prochaine réunion publique – 16 octobre 2006 à 20h00

PÉRIODE DE QUESTION :

Des commentaires sont apportés concernant les dossiers suivants :

- Permis pour travaux résidentiels
- Réglementation pour les terrains non entretenus

Ajournement de la réunion proposé par Réal Morneault à 20h24.

Gérald Allain, Maire

Doreen Banville, Secrétaire adjointe